

COMITÉ RÉGIONAL DE L'AFRIQUE

ORIGINAL : ANGLAIS

Soixante et onzième session
Réunion virtuelle, 24-26 août 2021

**ALLOCUTION PRONONCÉE PAR LA D^{RE} MARGARET AGAMA-ANYETEI,
DIRECTRICE PAR INTÉRIM DE LA SANTÉ ET DES AFFAIRES HUMANITAIRES DE
L'UNION AFRICAINE**

[Protocole]

**Mesdames et Messieurs les Ministres,
Mesdames et Messieurs,**

C'est pour moi un honneur et une fierté de m'adresser à vous à l'ouverture de la soixante et onzième session du Comité régional de l'OMS pour l'Afrique. Je vous transmets les salutations de Son Excellence Madame Amira Elfadil, Commissaire à la santé, aux affaires humanitaires et au développement social de la Commission de l'Union africaine.

**Mesdames et Messieurs les Ministres,
Mesdames et Messieurs,**

L'ambition de l'Afrique de faire en sorte que tous ses citoyens soient « en bonne santé et bien nourris » d'ici à 2063 sera mise à l'épreuve en raison des progrès réalisés dans les domaines de la sécurité sanitaire mondiale et de la diplomatie. Les enseignements tirés de la pandémie actuelle de COVID-19, notamment la collaboration multisectorielle afin de lutter contre l'aggravation des inégalités en matière de santé, seront indispensables au moment de définir la nature des investissements à long terme qu'il convient de réaliser dans la santé et dans des systèmes de santé essentiels, résilients, et par-dessus tout, capables d'offrir des services à un coût abordable.

**Mesdames et Messieurs les Ministres,
Mesdames et Messieurs,**

Les efforts consentis par le CDC-Afrique en ce qui concerne l'acquisition des vaccins anti-COVID-19 sont à marquer d'une pierre blanche pour le continent africain. Il s'agit en effet de la première fois que le continent africain s'engage dans une opération d'achat d'une telle ampleur au nom de tous ses États Membres. Si des succès remarquables et admirables sont à noter, il existe également des défis à relever, notamment la reconnaissance et la sécurité des certificats de vaccination contre la COVID-19 qui sont délivrés par chacun des 55 États Membres de l'Union africaine. C'est l'une des raisons qui expliquent que la Commission se félicite de l'évolution de la ratification du traité instituant l'Agence africaine du médicament, car il est important pour le continent d'harmoniser sa réglementation en ce qui concerne les médicaments, les produits médicaux et les technologies.

À ce jour, 22 États Membres de l'Union africaine ont signé le traité portant création de l'Agence africaine du médicament, tandis que 15 États Membres ont ratifié ce traité et 11 pays ont présenté leur instrument de ratification à la Commission de l'Union africaine. L'Agence africaine du médicament sera officiellement en vigueur 30 jours après le dépôt du 15^e instrument de ratification. Aussi la Commission exhorte-t-elle ses États Membres à présenter l'instrument de ratification sans tarder. Dès l'entrée en vigueur du traité, la Commission pourra engager les phases d'opérationnalisation de l'Agence, qui consistent à convoquer la conférence des États Parties, à désigner les membres du conseil d'administration et à nommer le Directeur général. La Commission a déjà entamé le processus de sélection du pays qui abritera le siège de l'Agence africaine du médicament et continue d'encourager tous les États Membres de l'Union africaine à signer et à ratifier dans les meilleurs délais le traité instituant ladite Agence.

**Mesdames et Messieurs les Ministres,
Mesdames et Messieurs,**

En conclusion, je tiens à souligner les points suivants :

- 1) les inégalités existantes en matière de santé continueront à se creuser si, à l'échelle continentale, il n'y a pas de mobilisation ferme et collective pour actionner les leviers de la diplomatie sanitaire mondiale ;
- 2) les investissements nationaux soutenus et à long terme dans la sécurité sanitaire contribueront de façon considérable à la sécurité sanitaire mondiale ;
- 3) l'Agence africaine du médicament jouera un rôle clé dans l'amélioration de la sécurité sanitaire sur le plan continental en s'appuyant sur une approche collective harmonisée.

La Commission vous souhaite plein succès dans vos délibérations.

Je vous remercie de votre aimable attention.